

## **Projet éducatif de L'Accueil Collectif de Mineurs Ville de Boves**

***"Seul un esprit éduqué peut comprendre une pensée différente de la sienne sans la cautionner pour autant." Aristote***

### **En préambule**

Dans un contexte social, économique et politique au sein duquel les comportements familiaux, la vie quotidienne des enfants et des jeunes ont considérablement évolué, l'éducation est la préoccupation première de la société.

Le niveau communal demeure un niveau de proximité où l'enfant peut être pris en charge dans sa globalité de l'accueil du matin dans les écoles jusqu'au soir, le mercredi et les vacances scolaires. La commune a donc une place particulière et est légitime pour coordonner l'ensemble des acteurs pour mener et animer une politique éducative sur son territoire, lieu de vie et d'intégration des enfants et des jeunes.

Notre commune est attachée à l'accueil collectif de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse depuis longtemps dans une démarche éducative et de qualité.

L'objectif est de mettre en oeuvre un projet éducatif local organisant les différents temps périscolaires et extrascolaires en assurant la cohérence éducative et en poursuivant un accueil de qualité.

Ce projet éducatif local constitue :

- un cadre de référence formalisant les intentions éducatives pour l'ensemble des partenaires
- un engagement collectif en faveur de l'enfance et de la jeunesse
- une démarche évolutive qui fera l'objet d'une évaluation régulière
- un outil de communication.

### **Les objectifs**

- Permettre l'intégration de tous les enfants et les jeunes en apportant une attention particulière aux plus fragilisés
- Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté et éduquer au développement durable
- Développer les liens intergénérationnels et le partenariat avec les différentes associations locales
- Développer des projets scientifiques, culturels et artistiques
- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes
- Renforcer la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources locales sportives et musicales
- Communiquer sur les différents supports existants
- Mener des actions de prévention avec les jeunes

- Améliorer le lien entre le temps scolaire et périscolaire en facilitant la mise en place d'un temps pour les leçons
- Poursuivre la communication avec les familles sur la prise en charge des enfants.

### **Modalités d'organisation**

- Fonctionnement en régie avec une directrice et une équipe d'animateurs
- Définition du rôle et des missions
- Instauration d'un règlement intérieur
- Un bilan annuel

Un dossier unique est complété par les familles dès l'inscription à l'école. Ce dossier précise les services demandés.

### **Les temps d'accueil**

Ils se déclinent sous différentes formes.

#### **+ les temps périscolaires:**

- le temps d'accueil du matin avant la classe de 7h30 à 8h30
- la pause méridienne avec la restauration
- le temps de garderie du soir après la classe de 16h30 à 18h30

#### **+ le mercredi**

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h30 à 18h30 au palais des enfants rue Eugène Després et dans les locaux scolaires.

#### **+ les vacances**

Pour les vacances d'automne, d'hiver, de printemps ,l'accueil collectif de mineurs ouvre ses portes de 7h30 à 18h30 au palais des enfants rue Eugène Després et dans les locaux scolaires.

Pour les vacances d'été , un accueil est proposé aux enfants de 3 à 17 ans.

A partir de 13 ans un séjour de plusieurs jours pourra être proposé..

Pour les jeunes de 13 à 17 ans des ateliers de découverte dans les domaines sportifs, artistiques , scientifiques pourront être proposés.

### **Les Activités**

Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif ont pour vocation de s'adresser à tous les enfants. Elles sont organisées afin d'être au plus près des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes , son épanouissement et son implication dans la vie collective.

Elles seront développées dans le projet pédagogique.

### **Les partenaires**

- +La commune
- +La CAF
- +La DRAJES ( délégation régionale académique à la jeunesse ,à l'engagement et au sport)

## **Conclusion**

La commune de Boves oriente continuellement ses efforts vers la qualité des services et la qualification de l'encadrement offerts aux enfants afin de les accompagner au mieux dans leur développement.

Ce projet éducatif local donne l'occasion d'exprimer clairement son projet politique pour l'enfance et la jeunesse, de l'évaluer, de contractualiser l'organisation, de définir le partenariat et de fixer un cadre de fonctionnement.

Cette organisation est réfléchie dans l'intérêt de l'enfant, son épanouissement dans le respect de son rythme biologique.